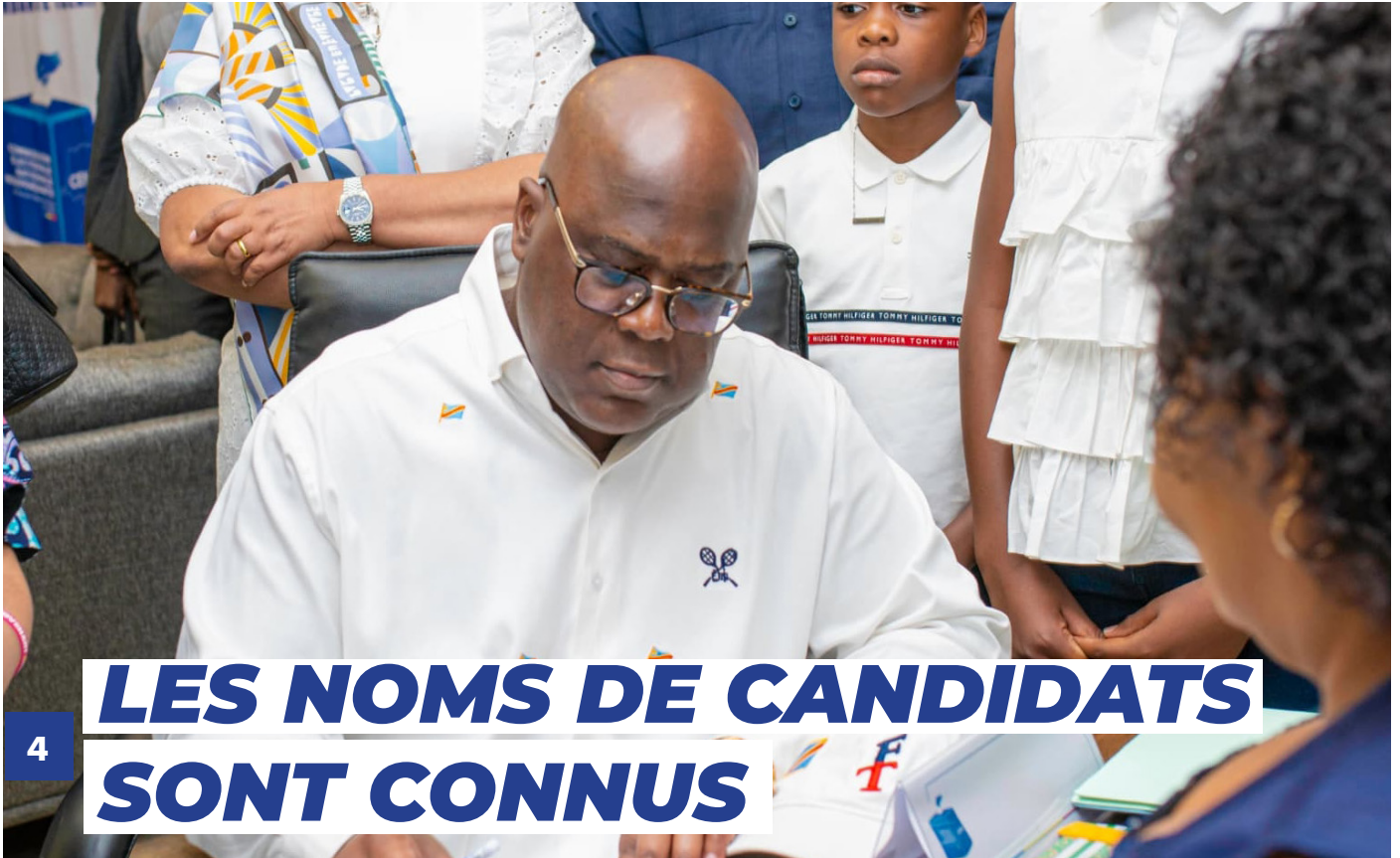


E - Journal

K I N S H A S A

Hebdomadaires, 4^e Année, Octobre 2023, Nouvelle série n°229



4 LES NOMS DE CANDIDATS SONT CONNUS



9

VERDICT DANS L'AFFAIRE ÉDOUARD MWANGACHUCHU: LE DÉPUTÉ CONDAMNÉ À MORT



13

FÉLIX WAZEKWA S' GRAVE, UN DE PLUS GRANDS PAROLIERS DE LA RUMBA CONGOLAISE



18

9 OCTOBRE JOURNÉE MONDIALE DE LA POSTE.



30

LA LISTE D'OCTOBRE AVEC UN ANCIEN LENSOIS, UN NOUVEAU DE L1 ET UN EX-INTERNATIONAL ESPOIRS ANGLAIS !

*Nous sommes
très présent
sur les réseaux
sociaux*

PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE 2023 DIX HUIT CANDIDATS POUR UN FAUTEUIL

Le processus électoral est entré dans sa phase décisive avec la finalisation, ce dimanche 8 octobre, de la réception, par les bureaux de la Ceni, des candidatures à la présidentielle de décembre 2023.

Près de 40 millions d'électeurs sont attendus aux urnes pour élire le prochain Président de la République dans un scrutin à un seul tour pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Il n'y aura donc pas de glissement comme l'entrevoient certaines prédictions.

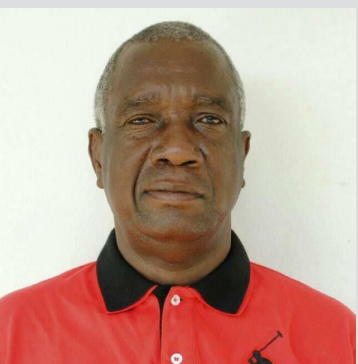
Sur la ligne de départ, plus d'une quinzaine de postulants sont prêts à solliciter les suffrages des congolais, chacun se prévalant d'une assise électorale importante. Mais pour atteindre le sommet de la pyramide, il faudra batailler dur car le challenge électoral est loin d'être un fleuve tranquille.

Candidat à sa propre succession, Félix-Antoine Tshisekedi sait que sa deuxième mandature ne lui sera pas offerte sur un plateau d'argent nonobstant le fait qu'il compte à son actif plusieurs projets à impact visible, initiés, exécutés et achevés sur l'ensemble du territoire national.

Il lui faudra capitaliser ces acquis à travers un argumentaire qui ne laisse pas de place au doute. Son discours devrait susciter des espérances autour d'un projet social censé brasser toutes les préoccupations des congolais.

Sur la ligne de départ, chacun des candidats se prévaut des compétences nécessaires que justifie un profil à la hauteur de l'enjeu. Mais, il n'en demeure pas moins vrai que le président sortant part avec un léger avantage. Bénéficiant du soutien de la coalition au pouvoir, mais aussi, de celui de quelques têtes couronnées de la scène politique congolaise telles que Jean Pierre Bemba, ou encore, Vital Kamerhe, le Président Félix Tshisekedi est, sauf surprise, sur la voie de sa réélection.

En face, il y a les autres candidats présidents qui n'entendent pas faire de la figuration. Estimant que le bilan de Félix Tshisekedi est un grand gâchis en terme de gestion, ses concurrents jouent des coudes pour lui succéder. Cependant, l'éparpillement de leurs candidatures joue en leur défaveur. Et considérant le poids politique de certains d'entre eux, les éventuelles alliances



et regroupements d'intérêts sont inévitables pour espérer pencher la balance de leur côté.

Toutefois, la candidature de Denis Mukwege, l'homme qu'on n'attendait peut-être pas, risque de rabattre les cartes. Populaire auprès de la société civile mais sans parti structuré pour le soutenir, le gynécologue congolais peut néanmoins se révéler un trouble-fête si jamais il parvenait à fédérer les tendances autour de sa personne.

Un scénario peu probable qui symbolise la difficulté, tant pour les candidats issus de la société civile que pour ceux des partis politiques, de parler un même langage.

En somme, l'essentiel est que tous les acteurs politiques et les parties prenantes s'engagent à garantir un processus électoral juste et équitable. De sorte que le vainqueur de la présidentielle de décembre soit celui que le souverain primaire aura véritablement choisi et non le contraire.

Dossier à suivre.

E-Journal

Agence Temps Libre (ATL)

Fondateur

Jean Pierre Eale Ikabe

Tél. : **0999947441/0997298314**

Directeur de publication délégué

Herman Bangi Bayo

Tél. : **0997298314/0824540759**

Equipe de rédaction :

Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka, Socrate Lokondo, Mandela Lokondo

Design: **Gary Okende**

Infographie : **Sacha Eale**

Administration : **Roger Nsita**

Déléguée commerciale : **Patience Bidi**

Relations publiques : **Trésor Empole**

e-mail : **agencetempslibre@gmail.com**

Site web : **www.e-journal.com**

Siège : **avenue du Stade N°1, Quartier**

Administratif/ Territoire de Kasangulu

Dépôt légal N° 09629571

Représentant espace Schengen

Celio Van NDAYE 0033749299540



SORTIE MÉDIATIQUE DE JOHN NUMBI

LE SENS DE LA JUSTICE VOUDRAIT QU'IL SOIT EXTRADÉ EN RDC, QU'UN PROCÈS PUBLIC SOIT ORGANISÉ ET QU'IL S'EN SUIVE SON EXÉCUTION

Les propos tenus récemment par le Général John Numbi diffusés dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux tournée dans un lieu tenu secret jusque-là, appelant au renversement du régime en place, n'a pas laissé indifférent tous les hommes épris de paix et de justice.

La toute première réaction enregistrée par votre média en ligne Liberté Plus est celle de Me. Aruba Ndaruba, cadre de l'UDPS Maniema et Directeur Général de la fondation Étienne Tshisekedi. Fort de ses

connaissances en droit, ce juriste chevronné appelle la justice militaire à s'imprégner de ce dossier pour sanctionner ce militaire conformément aux

AUX TERMES DU CODE PÉNAL MILITAIRE CONGOLAIS, LE FUGITIF JOHN NUMBI EST PASSIBLE DE LA PEINE CAPITALE POUR :

- INCITATION À COMMETTRE DES ACTES CONTRAIRES AU DEVOIR (ARTICLE 88) ;
- RÉBELLION (ART 91-92) ;
- TRAHISON (ART 127-128) ;
- TERRORISME (ART 157-158) ;
- ATTEINTES AUX INSTITUTIONS...

dispositions du Code pénal militaire congolais.

Ci-dessous, l'intégralité de sa réaction.

« Aux termes du Code pénal militaire congolais, le fugitif John Numbi est passible de la peine capitale pour :

- Incitation à commettre des actes contraires au devoir (Article 88) ;
- Rébellion (Art 91-92) ;
- Trahison (Art 127-128) ;
- Terrorisme (Art 157-158) ;
- Atteintes aux institutions de la République (Art 135) ;
- Tout en rappelant qu'il est l'auteur du massacre des Bundu Dia Kongo, de l'assassinat de l'activiste des Droits de l'Homme Floribert Chebeya et de plusieurs autres crimes économiques et de sang;

De ce qui précède, le sens de la justice voudrait que John Numbi, Général des forces armées, soit extradé en RDC, qu'un procès public, soit organisé et qu'il s'ensuive son exécution, fin de citation.»

Liberté plus / MCP, via mediacongo.net

NATION **LES NOMS DE CANDIDATS SONT CONNUS**



A un jour de la clôture de dépôt des candidatures à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023, plusieurs candidatures ont été déposées parmi lesquelles celles du président de la République Félix Antoine Tshisekedi et de certains poids lourds de l'opposition ainsi que d'autres personnalités politiques et des indépendants. Avec la multiplicité de candidatures, le jeu reste ouvert mais risque de faire la part belle au président sortant avec l'éparpillement de voix.

Félix Tshisekedi

Sans surprise, le président sortant, Félix Tshisekedi, vient de concrétiser son annonce en déposant sa candidature ce

samedi 07 octobre à la Ceni, appuyée par sa coalition de l'Union sacrée pour la nation (USN) qui rassemble plusieurs personnalités en vue de la politique congolaise notamment le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, le président du Sénat, Modeste Bahati, le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mbosso, ainsi que par deux autres alliés de taille Jean-Pierre Bemba, ministre de la Défense et Vital Kamerhe, ministre de l'Economie, qui se sont abstenus de laisser le champ libre au président.

Le premier sortant a un bilan à défendre de 5 ans à la tête

du pays lequel est émaillé de plusieurs anicroches : rupture avec le FCC, la pandémie du Covid, la guerre à l'est, la crise économique, etc. Parmi ses atouts, on peut citer la gratuité de l'enseignement primaire, le projet de 145 territoires et certaines infrastructures.



Martin Fayulu

Après moult tergiversations, Martin Fayulu de la coalition s'est résolu de déposer sa candidature lui qui se considère toujours comme le véritable vainqueur des élections de 2018, en dépit du mot d'ordre de boycott lancé aux membres de Lamuka au sujet des élections législatives nationales et locales. Lequel scrutin il jugeait l'organisation peu transparente.

Suite à l'engagement de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) d'observer les élections, Martin Fayulu accepte de se représenter tout en évoquant l'éventualité de fraude.



Denis Mukwege

Entretien longtemps le suspens, Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018, a également décidé de franchir le pas et de se lancer dans la course à la magistrature suprême, jugeant le moment venu pour mettre fin au calvaire de ses concitoyens. Cette candidature est soutenue en grande partie par les intellectuels et des organisations de la société civile.

Ce médecin gynécologue s'est rendu célèbre par son engagement à l'endroit des victimes de violences sexuelles à l'hôpital de Panzi à Bukavu et ses prises de position contre les armées voisines, comme celle du Rwanda et de l'Ouganda qui déstabilisent la région, mais aussi contre les autorités de Kinshasa, dont il dénonce la corruption, ou encore contre les responsables du pillage économique que subit la RDC.



Moïse Katumbi

Ancien gouverneur de la province du Katanga, homme d'affaires et dirigeant du TP Mazembe, Moïse Katumbi est aussi connu par ses actions humanitaires à l'endroit de ses concitoyens. Forcé en exil par le pouvoir du président Joseph, il reviendra en RDC lors de la prise du pouvoir de Félix Tshisekedi. Membre de la coalition au pouvoir avec son regroupement Ensemble pour la République, Moïse Katumbi le quitte pour rejoindre l'opposition. Accusé par certains de ses adversaires d'être de nationalité italienne ou zambienne, il vient de franchir le Rubicon en déposant par l'entremise de ses mandataires sa candidature à l'élection présidentielle. Ayant tous les atouts à faire face au président sortant, son sort est lié à la décision de la cour constitutionnelle sur sa nationalité.



Adolphe Muzito

Le président du parti politique Nouvel Élan, ancien Premier ministre, Adolphe Muzito a déposé, en début d'après-midi du samedi 30 septembre, sa candidature au Bureau de Réception et Traitement des candidatures (BRTC) pour l'élection présidentielle de décembre 2023.

Il s'engage à libérer le Congo sur le plan tant politique, diplomatique, économique que social en amenant le Congo sur la voie de sa construction et son développement.

Augustin Matata Ponyo,



L'ancien premier ministre et président du parti politique Leadership et Gouvernance pour le Développement (LGD), Augustin Matata

Ponyo, a déposé, samedi 30 septembre, sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 20 décembre 2023.

Il justifie cet acte à la demande des Congolais et des membres de son parti LGD et compte mettre son expérience d'ancien Premier ministre pour stabiliser le cadre macro-économique.

Seul bémol, En outre, Matata Ponyo est poursuivi par le parquet près la cour constitutionnelle dans l'affaire de la débâcle du parc agro industriel de Bukangalonzo.

Constant Mutamba,



Le leader de la Dynamique progressiste révolutionnaire (DYPRO), Constant Mutamba Tungunga a déposé également sa candidature à l'élection présidentielle.

Il se dit candidat de la rupture dont la candidature est portée par son regroupement politique et par la jeunesse congolaise composée de jeunes filles et garçons dont l'âge varie entre 20 et 35 ans.

Constant Mutamba aura en face de lui des poids lourds de l'opposition qui ont des moyens

financiers considérables.

Il veut mettre hors circuit tous les politiciens carriéristes et stopper avec les antivaleurs, les détournements de fonds publics, l'insécurité à l'Est de la République et la délinquance juvénile dans les grandes villes. Une bonne administration de la justice pour tous, une répartition équitable des richesses et la promotion des investissements.

Radjabu Tebabo



All-Hajji Radjabu Tebabo Soborabo, président national du parti politique Congolais Unis pour le Changement (CUC), a également déposé sa candidature à l'élection présidentielle. Il s'agit d'une deuxième tentative après sa défaite lors du dernier scrutin. Son crédo est la culture de la paix, l'amour et la cohésion sociale.

Rex Kazadi



et Constant Mutamba, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a reçu ce lundi 11 septembre 2023, le dossier de candidature pour l'élection présidentielle du 20 décembre 2023 du candidat indépendant Rex Kazadi.

Franck Diongo.

Le président du parti politique Mouvement Lumumbiste



Progressiste (MLP), Franck Diongo, a déposé sa candidature à l'élection présidentielle. L'ancien député national a promis qu'après son élection à la tête du pays, il va « réhabiliter le Congo dans sa grandeur ».

La seule chose que les congolais et congolaises

doivent être tenus qu'aujourd'hui c'est le jour du changement, l'ère de la rupture avec le passé et le changement réel a sonné, l'ère de la gouvernance intègre, l'ère du changement réel pour réhabiliter le Congo dans sa grandeur et les Congolais dans leur dignité.

Allié du président Félix Tshisekedi, Franck Diongo avait quitté la famille politique du président de la République, l'Union Sacrée estimant que c'est « une association de tous ceux qui ont causé du tort à la République

Noel Tshiani



Fonctionnaire international, Noël Tshiani, auteur de la proposition de loi réservant les hautes fonctions de l'Etat aux seuls congolais nés de père et de mère, a déposé, vendredi, sa candidature à l'élection présidentielle du 20 décembre.

« Je ne suis un pas politicien comme tout celui que vous voyez sur la rue, qui font beaucoup de bruits et qui n'ont pas de vision. Voici la vision de développement que je souhaiterai qu'ensemble qu'on puisse mettre en œuvre

pour transformer la RDC », a déclaré Noël Tshiani, après avoir déposé son dossier à la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Il a promis d'utiliser son expérience pour transformer la République démocratique du Congo (RDC) en préconisant un plan Marshall pour la RDC. Le Bureau de Réception et Traitement de Candidature (BRTC) situé au siège de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a enregistré, ce jeudi 5 octobre 2023, le dossier de Marie Josée Ifoku, Présidente de Alliance des élites pour un nouveau Congo (AENC), qui se lance, comme en 2018, dans la course à la magistrature suprême.

Marie Josée Ifoku



Candidate malheureuse en 2018, Marie-Josée IFOKU, la première femme à déposer sa candidature au scrutin présidentiel.

Avec son idéologie politique nommée la "kombolisation" tirée de "kombo" (balai en lingala), elle se propose de nettoyer les antivaleurs et les

mauvaises pratiques.

Il se dit en rupture avec le système de prédation par la kombolisation pour la renaissance de la RDC et pense, avec cette vision, avoir la chance de pouvoir diriger la RDC.

La rupture avec le système de prédation qui, malheureusement était perpétré par les dirigeants depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui.

Buse Falay



Georges Buse Falay, ancien Directeur de cabinet de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila et ancien ministre de l'Énergie, a officiellement déposé le jeudi 5 octobre sa candidature à l'élection présidentielle prévue en décembre 2023 en République démocratique du Congo (RDC), agissant en tant que candidat indépendant,.

Georges Buse Falay est également connu pour avoir joué un rôle décisif dans la persuasion de Joseph Kabila,

alors âgé de 29 ans, à succéder à son père, Laurent-Désiré Kabila, à la tête de la RDC.

Floribert Anzuluni



Les organisations de la société civile, les mouvements citoyens, les organisations politiques ainsi que des personnalités indépendantes, membres de l'Alternative pour un Congo nouveau (ACN), ont désigné leur candidat pour l'élection présidentielle de décembre 2023, l'activiste Floribert Anzuluni.

Fils d'un ancien président

de l'Assemblée nationale, Floribert Anzuluni a grandi dans un environnement très politique. Mais, il s'est surtout fait un nom au sein de la société civile en initiant le mouvement citoyen Filimbi, actif dans la lutte pour l'alternance politique avant l'arrivée de Félix Tshisekedi au pouvoir.

E-Journal



CHÉRI SAMBA
DANS LA COLLECTION JEAN PIGOZZI

MUSÉE MAILLOL
17.10 2023 - 07.04 2024

EXPO

Chéri Samba, J'aime la couleur, 2003 Photo : Maurice Aeschmann / Courtesy The Pigozzi African Art Collection © Chéri Samba

VERDICT DANS L'AFFAIRE ÉDOUARD MWANGACHUCHU: LE DÉPUTÉ CONDAMNÉ À MORT



Le député Mwangachuchu, également homme d'affaires et gestionnaire de la Société minière de Bisunzu (SMB), a été inculpé de trahison, de détention illégale d'armes et de participation à un mouvement insurrectionnel. Le ministère public avait demandé une peine de prison à perpétuité, tandis que la République démocratique du Congo (RDC) en tant que partie civile avait réclamé 10 milliards de dollars américains de dommages-intérêts et la déchéance de son mandat parlementaire.

La Haute cour militaire de la République démocratique du Congo a annoncé ce vendredi 6 octobre sa décision finale dans l'affaire concernant le député national Édouard Mwangachuchu, élu dans la circonscription de Masisi, dans la province du Nord-Kivu. Le député national est condamné à la peine capitale et, devra payer une amende de 100.000.000 USD (payable en franc congolais)

pour civilement responsable. En ce qui concerne la déchéance de son mandat de député, la Haute cour militaire ne l'a pas ordonnée car elle est de la compétence de la Cour constitutionnelle. Elle a tout de même prononcé la confiscation des armes au profit de l'Etat congolais. Mais cette décision a été prise à l'absence de l'accusé.

Un autre prévenu, Robert Mushamalirwa est, quant à lui, acquitté. Il avait déclaré que l'objectif de ce procès était de s'emparer de la mine de coltan exploitée par la SMB. Initialement prévu pour le 22 septembre, le prononcé du verdict avait été reporté sans date précise, ce qui avait suscité des critiques. Maître Thomas Gamakolo, avocat de M. Mwangachuchu, avait dénoncé les conditions de détention de son client, affirmant qu'il était gravement malade et que l'accès à un cardiologue lui était refusé

malgré des preuves médicales de sa cardiopathie.

Né le 30 septembre 1953 à Rutshuru, Édouard Mwangachuchu Hizi avait précédemment occupé le poste de sénateur en 2007 en tant qu'indépendant avant de devenir député. Il a été arrêté le 1er mars à Kinshasa et est actuellement détenu à la prison militaire de Ndolo.

Actualités.cd



SPOLIATION AU CONGO : LES NGUESSO, MABIALA, ETOKA ET CIE PRIS LA MAIN DANS LE SAC

Spoliation au Congo : les Nguesso, Mabilia, Etoka et Cie pris la main dans le sac

Après avoir bradé cent vingt un mille hectares de terre aux Rwandais, spolié plusieurs immeubles dont ceux du quartier ravin du Tchad, on croyait que, les Nguesso et « collabos » s'arrêteraient là. Grosse erreur ! Wilfrid Etoka revient à la charge en tentant de ravir, 19 parcelles situées autour de l'immeuble Air France. Prétexte, les voisins auraient émiettés sa parcelle. Le titre foncier n°1332

d'une superficie de 6479,17 m², abritant l'immeuble Air France est son alibi . Après l'échec d'une tentative de corruption desdits voisins à coup de milliards de fcsa en échange de leurs parcelles, Wilfrid Etoka s'est tourné vers les tribunaux. Qui se cache derrière Wilfrid Etoka ? Invisible pendant des années au cours desquelles les agents d'Air Afrique et des tiers recherchaient l'acquéreur de cet immeuble et incapable de payer ses travailleurs, Wilfrid Etoka trouve

aujourd'hui des milliards pour ses voisins. De là, il n'y a qu'un pas à penser à Claudia ou Christel Sassou Nguesso, déterminés à blanchir les dividendes de pétrole et de gaz gagé récemment aux Italiens et aux Emiratis par des mécanismes très opaques. S'il est vrai, que, les Nguesso et Cie ont toujours influencé la justice pour spolier et escroquer les biens et meubles des tiers, dans l'affaire qui oppose, Wilfrid Etoka contre Célestin Gongarad Nkoua,

Mambou Nguié, Iki Dimi, Esther Gayama Ahissou, Espace Traiteur et autres, les magistrats auront la tâche ardue avec des montages éhontés qui font transparaître des pseudo propriétaires. D'emblée, la question que le commun des mortels se pose est celle de savoir si le Tribunal va ignorer l'article 2265 du Code civil qui évoque

la prescription décennale, trentenaire ou acquisitive pour plaire à Wilfrid Etoka et les Nguesso. L'État qui a vendu ces lopins de terre ou délivré des permis d'occuper au voisinage de l'immeuble rouge, va-t-il se prévaloir de ses turpitudes ? Pourquoi Wilfrid Etoka à proposer en amont des milliards aux

voisins s'il est réellement propriétaire des lieux ? Comment un propriétaire peut-il confondre ses voisins au point de porter plainte à des locataires et innocents ? Pourquoi attendre autant d'années pour réclamer son bien ? Profitant d'un cadre juridique flou et de la psychose des citoyens qui redoutent des représailles, les Nguesso et Cie ont pris l'habitude

de spolier des pans entiers des terres et des meubles congolais. C'est dans cette lancée que Denis Christel Sassou Nguesso, Pierre Mabilia et autres ont cédé cent vingt un mille hectares de terre aux Rwandais et de nombreux dignitaires s'accaparent des immeubles de centre-ville de Brazzaville et Pointe - Noire.

LES NGUESSO ET CIE ONT PRIS L'HABITUDE DE SPOLIER DES PANS ENTIERS DES TERRES ET DES MEUBLES CONGOLAIS. C'EST DANS CETTE LANCÉE QUE DENIS CHRISTEL SASSOU NGUESSO, PIERRE MABIALA ET AUTRES ONT CÉDÉ CENT VINGT UN MILLE HECTARES DE TERRE AUX RWANDAIS ET DE NOMBREUX DIGNITAIRES S'ACCAPARENT DES IMMEUBLES DE CENTRE-VILLE DE BRAZZAVILLE ET POINTE - NOIRE. CETTE AFFAIRE ET BIEN D'AUTRES QUI RÉVÈLENT DES SOUPÇONS DE CORRUPTION...

Cette affaire et bien d'autres qui révèlent des soupçons de corruption, devraient pousser les mis en causes et les Congolais à porter plainte contre Wilfrid Etoka fut-il, l'ombre des Nguesso, pour trouble de jouissance... Aimé Emmanuel Yoka et maître Missamou suspectés d'être à la manœuvre de montage du bradage de l'immeuble rouge devraient répondre du chef

d'inculpation de « complicité de corruption passive » ou être convoqué à la barre en qualité de témoin assisté.

En attendant la mise en ligne des biens spoliés par les Nguesso et collabos, les Congolais doivent se lever pour récupérer leurs propriétés. Faire autrement c'est devenir esclave dans son propre pays.

Ghys
Fortune BEMBA DOMBE



PATRONAT ET POLITIQUES PLAIDENT POUR DÉVELOPPER L'AGRICULTURE

Patronat et autorités politiques de la République démocratique du Congo ont plaidé mercredi à Kinshasa pour une «revanche du sol sur le sous-sol» dans ce pays riche en ressources mais avec une population majoritairement pauvre, lors d'une réunion sur l'agriculture.

«Le développement fort de l'industrie minière exportatrice a entraîné la concentration de toutes les activités économiques autour de ce secteur», a fait observer Leny Ilondo, vice-président de la Fédération des

entreprises du Congo (FEC, patronat), à l'ouverture d'un forum sur l'investissement dans «l'agri-business» en RDC. Plus d'une centaine de participants d'une vingtaine de pays, dont le Brésil et le Maroc, prennent part à ce forum de deux jours. «La part de notre secteur agricole dans le produit intérieur brut est faible, ne répond pas aux besoins de la demande intérieure. Ce qui nous oblige à importer massivement notre nourriture», a ajouté M. Ilondo. «Au vu de notre potentiel, c'est sans aucun doute une forme de scandale et un cercle vicieux, contre lesquels nous devons nous élever», a-t-il ajouté.

Grand pays d'Afrique centrale, la RDC recèle 34% des réserves mondiales connues de coltan, minéral très cher utilisé dans la haute technologie, 10% des réserves de cuivre, mais aussi de l'uranium, de l'or et du pétrole, avec une production de 70% du cobalt utilisé dans le monde.

Il abrite la deuxième forêt tropicale primaire de la planète, traversée par le Congo, dont le débit en fait le second fleuve du monde après l'Amazone. Mais malgré ses immenses ressources, la RDC demeure l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, ravagé par la guerre et les pillages.

L'agriculture, souvent itinérante, est la principale activité pour la majorité des Congolais qui vivent en milieu rural. Les rendements sont parmi les plus faibles au monde et un immense potentiel de transformation agricole est inexploité.

«La croissance agricole est un impératif (...), elle réduit la pauvreté plus efficacement que la croissance dans les autres secteurs», a insisté M. Ilondo. «Il est nécessaire, afin de mener la revanche du sol sur le sous-sol, de démultiplier les actions en faveur de l'essor du secteur», a dit pour sa part le ministre des Finances Nicolas Kazadi.

C'est «un enjeu économique, social et environnemental», a renchéri son collègue de l'Agriculture, José Mpanda.



FÉLIX WAZEKWA S' GRAVE, UN DE PLUS GRANDS PAROLIERS DE LA RUMBA CONGOLAISE

Né à Kinshasa, le 14 septembre 1962, c'est par Papa Wemba que je fais sa connaissance. Nous sommes à Paris en 1998, Papa Wemba est en studio pour

réaliser l'album Foridoles qui voulait simplement dire Formateur des idoles. Il me signale que cet album est écrit par Félix Wazekwa, Mokwa

Bongo qui lui a été présenté par Jules Maswa. Il me fait écouter Nzete ya Sequoia, la toute première chanson écrite par Félix Wazekwa dédiée à l'homonyme de Papa Wemba Jules Maswa, un ressortissant de Matete comme lui.

Parcours

En 1990, il collabore avec d'autres musiciens en tant que parolier : entre 1991 et 1993, il travaille avec Koffi Olomidé sur les albums Haut de gamme / Koweït, rive gauche et Noblesse oblige. De 1993 à 1995, il collabore avec Papa Wemba sur les albums Foridoles et Pole Position.

En 1995, il sort son premier album Tétragramme, YHWH. Le 19 août 1995.

Carrière solo

Après ses études en sciences économiques en Europe, il regagne le pays et décide de faire une carrière solo. Il fait une brillante sortie au cinéma Palladium et j'étais témoin.

Fin 1998, il sort l'album Bonjour Monsieur qui est un succès en Afrique. Il est aussi révélation de l'année 1998.

En décembre 1999, il sort son 4ème album "Sponsor". Il travaille avec les musiciens de Soukous Stars, Damien Aziwa, Djefard Lukombo, Sec Bidens, Duc Hérode. Ses premiers albums séduisent un public congolais amoureux

des textes lourds et profonds.

A l'époque, ses musiciens et ses fanatiques étaient des originaires de la commune de Matete.

Au début des années 2000, après des critiques acerbes de la part d'un public conquis par le rythme du ndombolo, il sort son 5ème album "Signature" que le « Mokuwa Bongo (l'os du cerveau), s'impose et prend place parmi les artistes de cette variété de la musique congolaise. Il gagne sa place dans le hit-parade avec ses chansons.

Étant parolier, il introduit l'idée du « verbe » dans la chanson : le verbe est un aphorisme, une réflexion propre à l'artiste qu'il lance dans la chanson en lieu et place de se référer à un proverbe déjà existant, ainsi un verbe devient proverbe dès qu'il devient très populaire.

2005, l'apparition de Faux mutu mfoko boye , parfois appelé FMMB. L'album connaît un grand succès auprès des mélomanes congolais.

Entre 2006 et 2010, il sort, accompagné de son groupe Cultur'A Pays Vie, des albums tels que Mosapi liboso, Que demande le

peuple, ou Mémoire ya Nzambe.

En 2016, il lance pour soutenir les Léopards football la chanson Fimbu na Fimbu, qui devient l'hymne des Léopards. Toute l'Afrique parle de lui comme celui qui fait danser les Léopards à chaque but marqué.

En 2017, il se verse dans la politique et chante "Que demande le peuple" et la chanson fait mouche. Alors que les mélomanes attendent la sortie d'un autre album, il surprend le public avec la sortie de l'ouvrage "Petit bonbon de la sagesse", le 10 janvier 2018. Il devient écrivain et convainc une fois de plus le public.

En 2020, il sort son album Article 23 et se livre après dans des featurings avec tout le monde, voire avec Koffi Olomide, son ennemi numéro un.

Aujourd'hui, il a fait la paix avec tout le monde et est devenu "tout le monde est beau, tout le monde est gentil".

En 2023, il part à l'assaut du stade de Martyrs dont l'objectif n'était pas de faire le plein mais de livrer un

spectacle haut en couleurs. A l'heure de la polémique suscitée par les propos du pasteur Marcello Tunasi, Wazekwa se fait le défenseur de ses deux illustres aînés Papa Wemba et Kester Emenaya ainsi que des artistes musiciens et de la rumba congolaise. Près de 30 ans de carrière et plus de 20 ans de son groupe Cultura pays vie, Félix Wazekwa poursuit son bonhomme de chemin.

**HC Jean Pierre EALE
IKABE**



BIOGRAPHIE CHÉRI SAMBA

Chéri Samba, peintre congolais, de son vrai nom Samba wa Mbimba N'zingo Nuni Masi Ndo Mbasi, naît le 30 décembre 1956 dans le village de Kinto M'Vuila.

Chéri Samba fait ses études primaires et post-primaires dans son village. Considéré comme bon élève, il dessine déjà sur ses cahiers et griffonne dans le sable, puisant son inspiration dans les bandes dessinées.

Chéri Samba désire transposer ses croquis sur un support différent et à l'âge de 16 ans il

interrompt ses études et part pour Kinshasa, la capitale du pays.

Il travaille pendant quelques mois chez un peintre d'enseignes puis s'installe à son propre compte. Pour que le public s'arrête plus longtemps devant ses peintures, Chéri Samba y ajoute un texte à la manière des bandes dessinées.

De 1977 à 1981 il décore un hôtel à Brazzaville puis participe à de nombreuses expositions, notamment la Foire Internationale de

Kinshasa et «Horizon 79» à Berlin.

Ses thèmes de prédilection sont divers et variés et vont de la corruption, de la guerre et du sous développement jusqu'au sida et à l'adultère. La peinture de Chéri Samba, emplie d'un humour corrosif, apparaît comme une critique féroce de la vie sociale et politique.

Combinant différents styles, ses audacieuses prises de positions picturales se caractérisent par une grande maîtrise du métier, par leur technique et leurs innovations. Chéri Samba traite de la vie de tous les jours, des problèmes, plaisirs et paradoxes que l'on rencontre dans les cultures en mutation rapide, mais il montre aussi l'impact des événements internationaux sur les sociétés africaines.

Basées sur la conviction que l'artiste ne doit pas seulement faire réfléchir mais aussi en appeler à la conscience du spectateur, les oeuvres de Samba sont toujours d'accès facile et très appréciées du grand public.

L'exposition «les Magiciens de la Terre», qui se déroule au centre national d'art et de culture Georges Pompidou en 1989, lui apporte la renommée internationale.



L'OMS FÊTE SON 75^e ANNIVERSAIRE ET APPELLE À L'ÉQUITÉ EN SANTÉ FACE À DES MENACES SANS PRÉCÉDENT

Le Directeur général appelle les gouvernements et les dirigeants à prendre des mesures et à investir pour protéger les personnels de santé et d'aide à la personne qui sont à l'avant-garde de la riposte aux urgences sanitaires et climatiques

Le 7 avril 2023, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) fêtera son 75^e anniversaire aux côtés de ses 194 États Membres et d'autres partenaires en appelant à relancer l'action en faveur de l'équité en santé.

Il y a soixante-quinze ans, au lendemain de la guerre la plus meurtrière et la plus destructrice de l'histoire de l'humanité, entrainée en vigueur la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé : un traité entre les nations du monde, qui ont affirmé que la santé n'était pas seulement un droit humain fondamental, mais qu'elle était fondamentale aussi pour la paix et la sécurité.

Au cours des soixante-quinze ans qui se sont écoulés depuis, des progrès extraordinaires ont été accomplis dans la protection des populations contre les maladies et la

destruction, notamment l'éradication de la variole, la diminution de 99 % de l'incidence de la poliomyélite, les millions de vies sauvées grâce à la vaccination des enfants, la baisse de la mortalité maternelle et l'amélioration de la santé et du bien-être de millions d'autres personnes.

« L'histoire de l'OMS montre ce qu'il est possible d'accomplir quand les nations s'unissent dans un but commun », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Nous avons de quoi être fiers, mais encore beaucoup de travail à faire pour réaliser notre projet fondateur : que chacun puisse jouir du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre. Nous restons confrontés à de profondes inégalités dans l'accès aux services de santé, à des brèches majeures dans les défenses mondiales contre les urgences sanitaires, et aux menaces que représentent les produits nocifs pour la santé et la crise climatique. Nous ne pouvons relever ces défis mondiaux que par la coopération mondiale. »

Pour relever ces défis, l'OMS exhorte les pays à prendre de toute urgence des mesures pour protéger, soutenir et développer le personnel de santé, à titre

de priorité stratégique. Les investissements consacrés à l'éducation, aux compétences et à des emplois décents dans le domaine de la santé doivent être considérés comme prioritaires pour répondre à la demande de soins de santé qui augmente rapidement et éviter la pénurie prévue de 10 millions d'agents de santé d'ici 2030, principalement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

L'OMS a annoncé récemment la création d'un programme mondial de formation aux soins d'urgence de base dont devraient bénéficier 25 % du personnel infirmier et des sages-femmes de 25 pays à revenu faible ou intermédiaire d'ici la fin de 2025. Ce programme de soins d'urgence 25x25x25 permettra au personnel infirmier et aux sages-femmes d'acquérir les aptitudes et les compétences nécessaires pour changer le cours des choses en sauvant des vies et en réduisant les handicaps.

Si l'on se projette 75 ans en avant, au tournant du siècle prochain, un engagement renouvelé en faveur de l'équité en santé sera déterminant pour faire face aux futurs défis sanitaires. La feuille de route de l'OMS pour le relèvement après

la pandémie de COVID-19 prévoit un changement de paradigme urgent pour promouvoir la santé et le bien-être et prévenir les maladies en s'attaquant à leurs causes profondes et en créant les conditions nécessaires à un bon état de santé. L'OMS exhorte les pays à protéger la santé en donnant la priorité aux soins de santé primaires en tant que fondement de la couverture sanitaire universelle.

La pandémie de COVID-19 a montré qu'il était crucial de protéger la santé pour nos économies, nos sociétés, notre sécurité et notre stabilité. Tirant les leçons de la pire pandémie de l'histoire récente, l'OMS est prête à aider les pays du monde entier à négocier un accord sur les pandémies, la révision du Règlement sanitaire international et d'autres initiatives financières, opérationnelles et dans le domaine de la gouvernance pour préparer l'ensemble du monde à de futures pandémies.

Au cours des cinq dernières années, l'OMS a investi dans la science et la santé numérique, en créant une Division des sciences dirigée par le premier Scientifique en chef de l'Organisation. Cette initiative a été prise

à un moment où la science est en butte à des attaques nourries tous les jours. Les pays doivent protéger la population contre les informations fausses et trompeuses. L'avenir de la santé dépend de la façon dont nous exploitons la science, la recherche, l'innovation, les données, les technologies numériques et les partenariats au service de la santé.



9 OCTOBRE JOURNÉE MONDIALE DE LA POSTE.

Innovation, intégration et inclusion

La Journée mondiale de la poste est célébrée chaque année le 9 octobre pour marquer la date anniversaire de la fondation de l'Union postale universelle (UPU) en 1874 dans la capitale suisse, Berne. La Journée mondiale de la poste a été instituée à l'issue du Congrès de l'UPU à Tokyo en 1969.

En 2015, les pays du monde entier se sont engagés à travailler ensemble pour atteindre les objectifs de développement

durable, qui visent à mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim, à lutter contre les inégalités et l'injustice, et à prendre des mesures pour inverser le changement climatique - pour ne citer que quelques-uns de ces 17 objectifs. Assumant sa part dans cet effort mondial, la poste a aujourd'hui un rôle plus important que jamais en fournissant une infrastructure de développement.

Thème 2023

Unis pour la confiance : Collaborer pour un avenir sûr et connecté

Les bureaux de poste jouent un rôle crucial dans la promotion de communautés soudées, inclusives et connectées.

Actuellement, plus de cinq millions d'employés postaux se voient confier toute une variété de biens essentiels et personnels, allant de messages, de cadeaux et de marchandises à de l'argent et à des médicaments.

Le thème de cette année invite les gouvernements et leurs services postaux à soutenir le développement d'un territoire postal numérique unique qui complète le vaste réseau physique développé au fil des siècles. Il nous invite également à collaborer avec l'Union postale universelle (UPU) pour faire en sorte que, partout, les gens n'aient pas à chercher plus loin que leur bureau de poste local pour accéder à l'économie numérique.

Concours international de compositions épistolaires pour les jeunes
Le concours annuel, lancé en 1971, vise à promouvoir l'alphabétisation des enfants par l'art de l'écriture épistolaire. Attirant chaque année plus de 1,2 million de participants dans le monde, le concours encourage les jeunes de 9 à 15 ans à écrire des lettres sur un thème donné. Le concours 2023 portera sur le thème « Imagine que tu es un super héros et que ta mission est de rendre toutes les routes du monde plus sécurisées pour les enfants. Écris une lettre à quelqu'un en lui expliquant de quels superpouvoirs tu aurais besoin pour accomplir ta mission. ».



LE PR JEAN-JACQUES MUYEMBE-TAMFUM HONORÉ POUR SON «ENGAGEMENT DE TOUTE UNE VIE EN FAVEUR DE LA SANTÉ»

Le virologue et directeur de l'Institut national de recherche biomédicale (IRNB), le Pr. Jean-Jacques Muyembe est le lauréat du Prix Global Health Leaders Awards 2023 avec un collègue belge. Kudra Maliro Le Pr. Jean-Jacques Muyembe a été récompensé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour combat contre Ebola.

Le Prix lui a été décerné ce dimanche 21 mai à Genève, en Suisse, aux côtés de l'autre lauréat belge Peter Piot.

Dans une publication sur Twitter, le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS a rendu hommage aux deux éminents scientifiques pour leurs contributions à la santé

publique.

«Aujourd'hui, je rends hommage à deux éminents scientifiques et responsables de la santé mondiale qui ont été étroitement associés à la découverte de la maladie à virus Ebola avant d'accéder à des postes de direction dans le domaine de la santé mondiale», a déclaré le Dr

Tedros lors de la cérémonie de remise du Prix.

« Les deux récipiendaires ont fait preuve d'un dévouement sans faille tout au long de leur vie, d'un engagement sans faille en faveur de l'équité et d'un service désintéressé à l'humanité. Ils ont également tous deux montré un modèle de partenariat entre le Nord et le Sud », a-t-il ajouté. Le Prix Global Health Leaders Awards a été créé en 2019 par l'actuel directeur général de l'OMS.

Le Prof. Muyembe a été récompensé pour son innovation, son leadership et ses contributions novatrices à la prise en charge et au traitement de maladies telles que la maladie à virus Ebola.

Pour son compère, le Pr. Peter Piot de la Belgique est récompensé pour le leadership extraordinaire dont il a fait preuve lors de la riposte à l'épidémie de VIH/sida et à d'autres défis majeurs en matière de santé mondiale.

L'expertise de Muyembe pour combattre Ebola

Son combat contre Ebola
Le Pr. Muyembe-Tamfum faisait partie de l'équipe qui a découvert le virus Ebola Zaïre lors de la première épidémie enregistrée en 1976, dans la

province de l'Équateur de la République démocratique du Congo.

Il a contribué à la conception de l'un des premiers traitements efficaces contre le virus et au déploiement de vaccins expérimentaux contre la maladie à virus Ebola.

Le virologue congolais a

LE PR. MUYEMBE-TAMFUM FAISAIT PARTIE DE L'ÉQUIPE QUI A DÉCOUVERT LE VIRUS EBOLA ZAÏRE LORS DE LA PREMIÈRE ÉPIDÉMIE ENREGISTRÉE EN 1976, DANS LA PROVINCE DE L'ÉQUATEUR DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

IL A CONTRIBUÉ À LA CONCEPTION DE L'UN DES PREMIERS TRAITEMENTS EFFICACES CONTRE LE VIRUS ET AU DÉPLOIEMENT DE VACCINS EXPÉRIMENTAUX CONTRE LA MALADIE À VIRUS EBOLA...

oeuvrer au renforcement des moyens scientifiques de la République démocratique du Congo, en créant de nombreuses installations de recherche dans le pays, et a joué un rôle clé – aux côtés de l'OMS – dans la lutte contre les maladies infectieuses.

Ebola en RDC

Depuis la découverte du virus Ebola, 15 épidémies ont été

signalées en République Démocratique du Congo.

Le Gouvernement Congolais a annoncé la fin de la quinzième épidémie de la maladie à virus Ebola le 27 septembre 2022.

Avec 3 470 cas confirmés, 2 287 décès et 1 170 guérisons, la dixième épidémie d'Ebola a été la plus meurtrière en RDC. Les corps soignants ont lutté contre cette épidémie pendant 23 mois dans un contexte d'insécurité notamment dans la région de Beni, dans l'Est du Congo.

La cérémonie de remise du Prix s'inscrit dans le cadre de la séance d'ouverture de haut niveau de la soixante-seizième (76è) Assemblée mondiale de la Santé, qui s'est tenue ce dimanche 21 mai 2023 à Genève, Suisse.



**Si pas nous qui ?
Soki biso te ba
nani?**



Patrick EALE

***Digne et valable représentant
de Bandalungwa***

AMBIANCE POOL

MALEBO : TOUT SUR LA RUMBA CONGOLAISE

Emission musicale qui decrypte l'histoire de la rumba congolaise des années 40 aux années 2000 ainsi que les parcours de ceux qui ont contribué à son essor. Animée par un trio composé de Jhomos Mobhe, premier président de l'orchestre Thu Zahina, ancien manager de Sosoliso et Veve ; de Joseph Eale, musicographe et Herman Bangi Bayo, Expert en Rumba congolaise, l'émission Ambiance Pool Malebo est diffusée chaque dimanche de 14 heures à 16 heures et rediffusée de 23 heures à 1 heure du matin et partagée également par Whatsapp.

Conçue pour préserver et promouvoir la rumba congolaise, l'émission Ambiance Pool Malebo gratifie les auteurs des merveilles de la rumba congolaise de la génération des précurseurs de la rumba tels les Wendo, Bowane, Paul Mwanga, D'Oliveira, Bukassa, Camille Feruzzi, etc. à la troisième génération, celle de Zaïko, Stukas, Isifi, Bella, Empire Bakuba et autres en

passant par la deuxième génération incarnée par Grand Kalle, Luambo Franco, Dr Nico, Tabu Ley Rochereau, etc.

La première partie de ladite émission traite diverses thématiques tels que le divorce, la jalousie, les diatribes, les dislocations des orchestres, les voyages, les bars dancings, etc. ainsi que l'évolution des orchestres et les parcours des artistes.

Dans sa seconde partie intitulée "Est-ce que oyebi", le chroniqueur remet en surface certaines informations que bon nombre d'auditeurs ignorent et donne de l'éclairage sur certaines contrevérités de l'histoire de la rumba congolaise.

Quant à la dernière rubrique dite Chansons demandées, des auditeurs demandent des chansons pour leurs propres comptes ou les dédient à des amis et proches.

Plusieurs artistes comme Gina wa Gina, Jeannot

Botuli de Kiam, Yossa Taluki de Bakuba Mayopi, Jean Claude Buayabo de Bella Bella ainsi que des éditeurs, dramaturges, professeurs d'universités, etc. sont passés dans cette émission.

*Les auditeurs peuvent suivre l'émission sur les ondes de Libéral Fm à 89.4, sur Play store Libéral Fm ou partager par Whatsapp au 00243997298314.
La Rédaction*



Patrick Zale

**Digne et valable représentant
de Bandalungwa**

LES ARCHEVÊQUES DE LA VILLE DE KINSHASA

Depuis sa création, la ville de Kinshasa a connu quatre archevêques, tous créés des Cardinaux et qui ont des influences diverses sur la population.

Joseph-Albert Malula

Joseph-Albert Malula, né le 17 décembre 1917 à Léopoldville (Congo belge, aujourd'hui Kinshasa en république démocratique du Congo), mort le 14 juin 1989 à Louvain (Belgique) est un cardinal congolais, l'un des premiers prêtres de Kinshasa, et archevêque de Kinshasa de 1964 à 1989. Il fut également président du Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar. Joseph-Albert Malula est l'un des cardinaux les plus importants de l'histoire moderne de l'Église catholique en Afrique noire. Il est considéré comme l'un des fondateurs des Églises d'Afrique et « le père du rite zaïrois ou le pionnier par excellence de l'africanisation de l'Église sur le continent noir ».

Jeunesse

Joseph Malula fréquente, de 1924 à 1929, l'école primaire Sainte-Anne, dirigée à l'époque par le

père Raphaël de la Kéthulle. Repéré par lui comme un élève doué, Joseph est envoyé en 1930 au petit séminaire de Mbata Kiela, dans le Bas-Congo, école fondée et tenue par les Scheutistes. Il y commence la sixième latine ainsi que son premier apprentissage à la vie spirituelle et affirme son goût pour les études, la lecture et la musique.

En 1934, à la suite de l'érection du nouveau vicariat apostolique du Mayombe et de sa séparation du vicariat de Léopoldville, Malula est transféré au séminaire de Bolongo dans le nord du Congo.

En 1937, il entame des études post-secondaires au grand séminaire du Christ-Roi de Kabwe, au centre du pays. Il y étudie trois ans la philosophie et cinq la théologie.

En 1944, Joseph achève ses études de théologie. Après une année de stage au petit séminaire de Bokoro, il est ordonné prêtre le 9 juin 1946 au stade Reine-Astrid de Léopoldville en compagnie de son condisciple et ami, Eugène Moke.

Prêtre

Après son ordination,

Joseph Malula est d'abord professeur au petit séminaire de Bokoro. Quelques mois seulement après cette première affectation, il devra acquiescer à la demande formulée par Félix Scalais, vicaire apostolique de Léopoldville, le nommant vicaire à la paroisse Saint-Pierre, puis curé de la paroisse du Christ-Roi et, plus tard, de celle de Saint-Pierre : deux des plus anciennes et plus grandes paroisses de Léopoldville. Il est le fondateur de la Ligue des Évolués Catholiques du Congo. En outre, il lance le Mouvement Familial Chrétien.

Évêque

Nommé vicaire apostolique auxiliaire en 1959, Joseph Malula devient archevêque de Kinshasa (nouveau nom de Léopoldville) en 1964. Troisième évêque autochtone congolais.

Cardinal

Il est nommé cardinal en avril 1969

Le cardinal Malula a assumé tant qu'évêque les fonctions du vice-président de la Conférence nationale des évêques du Congo et de président du Symposium des Conférences Épiscopales

d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) de 1984 à 1987.

Il a pris une part active au concile Vatican II (1962-1965) en contribuant grandement à la rédaction du fameux document *Sacrosanctum Concilium*, sur la liturgie.

Il meurt le 14 juin 1989 à Louvain, en Belgique, à la suite d'une hémorragie cérébrale.

Frédéric Etsou Nzabi Bamungwabi

Frédéric Etsou Nzabi Bamungwabi, né le 3 décembre 1930 et décédé le 6 janvier 2007, est un prêtre congolais et religieux scheutiste (Congrégation du Cœur Immaculé de Marie). Nommé archevêque de Kinshasa (République démocratique du Congo) en 1990, il est fait cardinal en 1991.

Jeunesse

Né le 3 décembre 1930 à Mazalaga, à environ 20 kilomètres de Lisala dans la province de l'Équateur, Etsou effectue ses études primaires à la mission catholique de Boyange, et secondaires au petit séminaire Notre-Dame-de-Grâces de Bolongo, dans les environs de Lisala. Il passe trois années de philosophie et une année de théologie au grand séminaire de Kabwe dans le Kasai-Occidental.

Religieux et prêtre

Il est admis le 8 décembre

1954 dans la congrégation des pères de Scheut. Après une année de noviciat et trois ans de théologie dans le scolasticat de Katoka dans le Kasai-Occidental, il prononce ses vœux perpétuels et est ordonné prêtre le 13 juillet 1958 à Lisala par Mgr François Van Den Berch. Au bout d'une année de théologie pastorale à Bruxelles, le père Frédéric Etsou va travailler successivement comme vicaire à Saint-François-de-Sales de Kintambo et Saint-Pierre dans la commune de Kinshasa entre 1959 et 1964.

En 1964, il est envoyé à Paris où pendant quatre ans, il suit des études de sociologie. Entre 1968 et 1976, il revient à la paroisse Saint-Pierre comme curé.

Évêque

Consacré évêque le 7 novembre 1976, Mgr Etsou est nommé évêque de Mbandaka le 11 novembre 1977 en remplacement de Mgr Pierre Wijnants, retourné en Belgique.

De 1979 à 1984, il est vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco).

Il est nommé archevêque de Kinshasa le 14 août 1990, charge qu'il assume jusqu'à sa mort en 2007.

Cardinal

Il est créé cardinal par le pape Jean-Paul II lors du consistoire du 28 juin 1991 avec le titre de cardinal-

prêtre de S. Lucia a Piazza d'Armi, devenant ainsi le deuxième cardinal zairois après Joseph-Albert Malula. Le 13 juillet 2000, lors de la 34e assemblée plénière de la Cenco, il est nommé président de la Conférence épiscopale nationale du Congo pour un mandat de quatre ans.

Dans le gouvernement de l'Église, le cardinal Etsou était membre des conseils pontificaux pour l'évangélisation des peuples, pour la famille et pour les affaires économiques. Il participa à plusieurs synodes romains et au conclave de 2005 qui élit Benoît XVI.

Le cardinal Etsou meurt le 7 janvier 2007 à Louvain d'un œdème pulmonaire.

Laurent Monsengwo Pasinya

Laurent Monsengwo Pasinya, né le 7 octobre 1939 à Mongobelé (village situé dans la province de Bandundu au Congo belge, aujourd'hui République démocratique du Congo) et mort le 11 juillet 2021 au Port-Marly, est un prêtre catholique congolais, docteur en Écritures Saintes et professeur de théologie. Archevêque de Kisangani en 1988, il est nommé à Kinshasa en 2007 et fait cardinal en 2010. Il se retire de sa charge épiscopale en 2018.

Jeunesse et formation

Après ses études primaires à Nioki et secondaires au petit séminaire de Bokoro, Laurent Monsengwo intègre le grand séminaire de Kabwe où il suit le cycle de philosophie avant de partir pour Rome suivre à l'Université pontificale urbanienne le cycle de théologie. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1963 pour le diocèse d'Inongo par le cardinal Agagianian, préfet de la Congrégation pour la propagation de la foi. Il détient la note la plus élevée aux épreuves de dissertation écrite, un record jusqu'à ce jour qui fait de lui le meilleur élève de la République démocratique du Congo. Laurent cardinal Monsengwo est polyglotte avec 14 langues dont l'araméen, langue de Jésus-christ.

Prêtre

Il poursuit ses études à Rome et en 1970, il est le premier Africain à obtenir un doctorat en Écriture sainte à l'Institut biblique pontifical de Rome, avec une thèse préparée sous la direction d'Ignace de La Potterie, ayant pour sujet La notion du 'Nomos' dans le Pentateuque grec.

De retour au Congo — entre-temps devenu Zaïre — il occupe différents postes de professeur de théologie aux Facultés catholiques de Kinshasa (aujourd'hui

Université catholique du Congo) et dans plusieurs séminaires, notamment Jean XXIII à Kinshasa.

De 1976 à 1980, il est secrétaire général de la Conférence épiscopale du Zaïre.

Évêque

Le 13 février 1980 il est nommé évêque auxiliaire d'Inongo. Il reçoit la consécration épiscopale le 4 mai suivant, des mains mêmes du pape Jean-Paul II. Dès le 7 avril 1981, il est transféré à Kisangani, toujours comme évêque auxiliaire.

En 1984, il est élu président de la Conférence épiscopale du Zaïre (CEZ), poste qu'il conserve jusqu'en 1992. En 1987, il est également élu membre du Conseil du secrétariat général du synode des évêques, poste auquel il est réélu en 1990 et en 2001.

Le 1er septembre 1988, il est promu archevêque de Kisangani. À ce poste, il s'impose comme l'un des acteurs politiques majeurs de la période de retour à la démocratie qui a suivi le régime du dictateur Mobutu. Ainsi en 1991, il devient président du Bureau de la Conférence nationale souveraine puis, de 1992 à 1996, du Haut conseil de la république, érigé en parlement de transition en 1994.

En 1997, après en avoir

été premier vice-président pendant trois ans, il est élu président du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), poste qu'il conserve jusqu'en 2003.

En 2002, il devient vice-président de Pax Christi international et, en 2004, il est élu président de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Le 6 décembre 2007, Benoît XVI le transfère au siège métropolitain de Kinshasa. Le pape François accepte sa démission de cet office le 1er novembre 2018. Il est alors âgé de 79 ans.

Cardinal

Il est créé cardinal par Benoît XVI au consistoire du 20 novembre 2010. Il reçoit alors le titre de cardinal-prêtre de Santa Maria «Regina Pacis» in Ostia mare.

Il participe au conclave de 2013 qui élit le pape François. Le 13 avril 2013, le nouveau pape constitue un groupe de huit prélats issus de tous les continents, chargés de l'épauler dans la réforme de la Curie romaine et la révision de la constitution apostolique Pastor Bonus. Pour l'Afrique, c'est le cardinal Monsengwo qui est choisi.

Le 9 septembre 2014, il est nommé par François Père synodal pour la troisième

assemblée générale extraordinaire du synode des évêques sur la famille se déroulant du 5 au 19 octobre en qualité de membre du conseil ordinaire du synode des évêques.

Laurent Monsengwo Pasinya meurt à Port-Marly le 11 juillet 2021 à 81 ans⁶, six jours après avoir été évacué dans un « état critique ». Il est inhumé le 21 juillet en la cathédrale Notre-Dame-du-Congo à Kinshasa.

Fridolin Ambongo Besungu
Fridolin Ambongo Besungu, né le 24 janvier 1960 à Boto, dans la province du Nord-Ubangi, est un prélat catholique congolais. Il est archevêque de Kinshasa depuis sa nomination le 1er novembre 2018 et cardinal depuis le consistoire du 5 octobre 2019. Consacré évêque en 2004, il a été évêque de Bokungu-Ikela de 2004 à 2016, et administrateur apostolique de Kole de 2008 à 2015, puis administrateur apostolique (2016) puis archevêque de Mbandaka-Bikoro et administrateur apostolique du diocèse de Bokungu-Ikela entre 2016 et 2018, et coadjuteur de l'archevêque de Kinshasa en 2018.

Formation et ordination

Pour se préparer au sacerdoce, il étudie la philosophie à Bwamanda, ainsi que la théologie, entre 1984 et 1988, à l'institut Saint Eugène de

Mazenod³. Il entre dans l'ordre des Frères mineurs capucins, où il prononce ses premiers vœux en 1981 puis sa profession perpétuelle en 1987. Plus tard, il obtient un diplôme en théologie morale à l'Académie Alphonstienne (université pontificale du Latran) de Rome. Il soutient sa thèse en 1995 sur La réhabilitation de l'humain, base de développement vrai au Zaïre. Pour une éthique de développement intégral.

Fridolin Ambongo est ordonné prêtre le 14 août 1988, au terme de sa formation. Il sert alors dans la paroisse de Bobito à partir de 1988, jusqu'en 1989, où il devient professeur aux Facultés catholiques de Kinshasa (devenues université catholique du Congo).

Évêque

Le pape Jean-Paul II le nomme évêque de Bokungu-Ikela, le 22 novembre 2004. Le 30 octobre 2008, le pape Benoît XVI le nomme administrateur apostolique du diocèse de Kole, un poste qu'il occupe jusqu'au 9 août 2015. Il fait sa première visite ad limina au pape François le 12 septembre 2014.

Archevêque

Le pape François le nomme tout d'abord administrateur apostolique de l'archidiocèse de Mbandaka-Bikoro, le 5

mars 2016, puis archevêque de ce même diocèse le 12 novembre, tout en lui conservant la charge du diocèse de Bokungu-Ikela en tant qu'administrateur apostolique.

En juin 2016, il est élu vice-président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO).

Le 6 février 2018, le pape François nomme Mgr Ambongo coadjuteur de l'archidiocèse de Kinshasa pour succéder au cardinal Laurent Monsengwo Pasinya à son décès ou à sa démission. Il a été présenté à l'archidiocèse comme coadjuteur le 11 mars 2018. Il devient archevêque le 1er novembre 2018, quand François accepte la démission du cardinal Pasinya. Son installation a lieu le 25 novembre 2018.

Cardinal

Il a été créé cardinal par le pape François lors du consistoire du 5 octobre 2019 au titre de San Gabriele Arcangelo all'Acqua Traversa.

CANCER DU SEIN

Le cancer du sein est une maladie caractérisée par la croissance incontrôlée de cellules mammaires anormales qui forment alors des tumeurs. Si rien n'est fait, les tumeurs peuvent se propager dans l'organisme et avoir une issue fatale.



Les cellules mammaires cancéreuses ont leur origine dans les canaux galactophores et/ou les lobules qui produisent le lait. La forme précoce (in situ) ne met pas la vie en danger. Les cellules cancéreuses peuvent se propager au tissu mammaire voisin (invasion) en provoquant des tumeurs qui forment des masses ou un épaississement.

Les cancers invasifs peuvent se propager aux ganglions lymphatiques environnants ou à d'autres organes (en formant des métastases). Les métastases peuvent être fatales.

Le traitement est adapté à la personne, au type de cancer et à sa propagation. Il associe la chirurgie, la radiothérapie et les médicaments.

Qui présente un risque de cancer du sein ?

Le sexe féminin est le facteur de risque de cancer du sein le plus important. Environ 0,5-1 % des cancers du sein touchent des hommes et le traitement suit alors les mêmes principes que chez la

femme.

Certains facteurs accroissent le risque de cancer du sein, notamment l'âge, l'obésité, l'abus d'alcool, des antécédents familiaux de cancer du sein, une exposition aux radiations, les antécédents gynécologiques (l'âge au moment des premières règles et à la première grossesse, par exemple), le tabagisme et un traitement hormonal post-ménopause. Près de la moitié des cancers du sein touchent des femmes qui ne présentent aucun facteur de risque particulier autre que le sexe (féminin) et l'âge (plus de 40 ans).

Le risque est accru en cas d'antécédents familiaux de cancer du sein, mais la plupart des femmes diagnostiquées n'ont pas d'antécédents familiaux connus. Leur absence ne signifie donc pas nécessairement que le risque soit moindre.

Certaines mutations génétiques héréditaires

de haute pénétrance accroissent fortement le risque de cancer du sein, les plus importantes étant présentes dans les gènes BRCA1, BRCA2 et PALB2. Les femmes chez qui l'on découvre des mutations de ces gènes de premier plan peuvent envisager des stratégies de réduction des risques comme l'ablation chirurgicale des deux seins.

Signes et symptômes

Le cancer du sein peut présenter une association de différents symptômes, notamment aux stades plus avancés. La plupart des nouveaux cas sont asymptomatiques.

Les symptômes du cancer du sein sont notamment :

- une masse ou un épaississement dans le sein, souvent indolore,
- un changement de la taille, de la forme ou de l'apparence du sein,
- des fossettes, des rougeurs, une peau d'orange ou d'autres changements cutanés,

-une modification de l'apparence du mamelon ou de la peau qui l'entoure (aréole),

-un écoulement mamelonnaire anormal ou sanglant.

En cas de masse anormale dans le sein, même indolore, il convient de consulter un médecin.

La plupart des masses de ce type ne sont pas cancéreuses. Le traitement des masses qui sont cancéreuses est plus efficace lorsqu'elles sont de taille réduite et ne se sont pas étendues aux ganglions lymphatiques environnants.

Le cancer du sein peut se propager à d'autres organes et provoquer d'autres symptômes. Le plus souvent, les ganglions lymphatiques situés sous le bras sont le premier site de propagation détectable. Il arrive toutefois qu'on ne sente pas des ganglions lymphatiques porteurs de cancer.

Les cellules cancéreuses peuvent progressivement se propager à d'autres organes comme les poumons et le foie, ainsi qu'au cerveau et aux os. Une fois ces sites atteints, de nouveaux symptômes liés au cancer peuvent apparaître, comme des douleurs osseuses ou des maux de tête.

Traitement

Le traitement du cancer du sein dépend du sous-type de cancer et de l'étendue de sa propagation en dehors du sein vers les ganglions lymphatiques (stades II ou III) ou d'autres organes (stade IV). Les médecins associent divers traitements pour réduire le plus possible le risque de

récidive. Il s'agit notamment des traitements suivants :

-chirurgie pour éliminer la tumeur

-radiothérapie pour réduire le risque de récurrence dans le sein et les tissus environnants
-médicaments pour tuer les cellules cancéreuses et éviter la propagation – thérapies hormonales, chimiothérapie ou thérapies biologiques ciblées notamment

Les traitements contre le cancer du sein sont plus efficaces et mieux tolérés si on les commence tôt et les suit jusqu'au bout.

La chirurgie peut consister à éliminer uniquement le tissu cancéreux (tumorectomie) ou le sein entier (mastectomie). On peut aussi éliminer des ganglions lymphatiques afin d'évaluer la capacité de propagation du cancer.

La radiothérapie est dirigée contre les cancers résiduels microscopiques qui restent présents dans le tissu mammaire et/ou les ganglions lymphatiques et permet de réduire au maximum le risque de récurrence du cancer sur la paroi thoracique.

À un stade avancé, le cancer peut perforer la peau et provoquer des lésions ouvertes (ulcères) qui ne sont pas nécessairement douloureuses. Une biopsie est indiquée dans le cas de lésions mammaires qui ne guérissent pas.

Les médicaments utilisés pour traiter le cancer du sein sont choisis en fonction des propriétés biologiques du cancer déterminées

par des tests spécifiques (détermination du marqueur tumoral). La grande majorité des médicaments servant à traiter le cancer du sein figurent déjà sur la Liste modèle des médicaments essentiels de l'OMS.

Dans le cas d'un cancer invasif, on retire au cours de l'opération du sein des ganglions lymphatiques. On pensait auparavant qu'il fallait retirer tous les ganglions de l'aisselle (curage ganglionnaire total) pour prévenir la propagation. On préfère aujourd'hui procéder à une « exérèse du ganglion sentinelle », une intervention plus légère qui entraîne moins de complications.

Les traitements médicamenteux contre le cancer du sein, qui peuvent être administrés avant (« néo-adjuvants ») ou après (« adjuvants ») l'intervention chirurgicale, dépendent du sous-type moléculaire du cancer en question. Les traitements endocriniens qui peuvent provoquer des symptômes identiques à ceux de la ménopause sont généralement bien tolérés.

Les cancers qui ne présentent pas de récepteurs d'œstrogènes et de progestérone, dits « hormono-insensibles », doivent être traités par chimiothérapie, à moins que la tumeur ne soit de très petite taille.



LA LISTE D'OCTOBRE AVEC UN ANCIEN LENSOIS, UN NOUVEAU DE L1 ET UN EX-INTERNATIONAL ESPOIRS ANGLAIS !

Le sélectionneur de la RD Congo, Sébastien Desabre, a dévoilé ce lundi sa liste de 26 Léopards retenus pour les matchs amicaux contre la Nouvelle Zélande (le 13 octobre, à Murcie en Espagne) et l'Angola (le 17 octobre à Lisbonne au Portugal).

Pour ce dernier moment sans trop de pression avant de débiter les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 en novembre puis de se projeter sur la CAN 2023 en janvier

prochain, le technicien français a logiquement décidé d'opérer d'ultimes tests en faisant appel à quatre nouveaux visages.

Il s'agit comme pressenti du gardien remplaçant de Montpellier, Dimitry Bertaud, passé par l'équipe de France Espoirs, ainsi que de l'attaquant Simon Banza, passé par le RC Lens et qui fait désormais le bonheur de Braga, avec qui il dispute la Ligue des champions cette

saison. On retrouve aussi dans cette catégorie l'ex-international Espoirs anglais Grady Diangana, milieu de terrain de West Bromwich Albion. Le piston droit Brian Bayeye, né à Paris, formé à Troyes et désormais sociétaire d'Ascoli en Serie B, complète cette nouvelle vague de binationaux.

Bakambu, Mbemba et Kakuta tous là
Aux côtés des expérimentés Cédric Bakambu, Chancel

Mbemba ou encore Gaël Kakuta, tous présents, on retrouve aussi les nouveaux chouchous des supporters comme Théo Bongonda, Fiston Mayele et Charles Pickel. Forfaits, le latéral Vital N'Simba et le milieu Omenuke Mfulu ont en revanche renoncé à participer à ce rassemblement. Jordan Ikoko et Yoane Wissa manquent eux aussi à l'appel, tandis que Ben Malango signe son retour. Simon Banza et Dimitry Bertaud appelés pour la première fois avec la RD Congo

L'attaquant de Braga Simon Banza (ex-Lens) et le gardien de Montpellier Dimitry Bertaud ont été appelés pour la première fois avec la RD Congo, ce lundi.

Tandis que la RD Congo va disputer deux amicaux contre la Nouvelle-Zélande (le 13 octobre, à Murcie en Espagne) et l'Angola (le 17 octobre à Lisbonne au Portugal) pour préparer la prochaine CAN, le sélectionneur français Sébastien Desabre a convoqué pour la première fois deux joueurs bien connus de la Ligue 1 : l'ancien attaquant de Lens,

désormais à Braga, Simon Banza (27 ans), et le gardien de Montpellier Dimitry Bertaud (25 ans).

Ce dernier a connu l'équipe de France Espoirs, et faisait partie de la sélection française pour les JO à Tokyo en 2021. RDC : Kakuta ne viendra pas !

La Fédération Congolaise de Football vient d'annoncer que Gaël Kakuta ne prendra pas part au prochain stage de l'équipe nationale prévu en Espagne. Victime d'une entorse à la cheville, le milieu offensif de 32 ans, fort de ses 16 sélections et 3 buts avec les Léopards, va devoir attendre avant de reporter le maillot de la sélection congolaise.

Forfait, Kakuta manquera ainsi les deux rendez-vous amicaux de ce mois d'octobre : la confrontation face à la Nouvelle-Zélande, prévue le 13 octobre, et le duel contre l'Angola le 17 octobre. Ces absences interviennent dans un contexte où les Léopards cherchent à consolider leur cohésion et à préparer les échéances futures. Les fans et le sélectionneur Sébastien Desabre espèrent en tout cas voir Kakuta

revenir en pleine forme dès le mois de novembre. Deux rendez-vous majeurs attendront la RDC : la réception de la Mauritanie le 13 novembre et le déplacement au Soudan le 20 novembre, dans le cadre des qualifications pour la Coupe du monde 2026. En l'absence de Kakuta, c'est Jonathan Okita du FC Zurich qui a été appelé en renfort. L'ailier de 27 ans, une petite sélection avec la RDC à son actif, pourrait jouer gros lors de ce rassemblement. Afrik.foot



LE MAROC DÉSIGNÉ POUR LA CAN 2025, LE TRIO OUGANDA- KENYA-TANZANIE POUR 2027

C'est la fin d'un feuilleton qui a été ouvert depuis octobre 2022 lorsque la Confédération africaine de football (CAF), a décidé de retirer l'organisation de cette 35ème édition de la Coupe d'Afrique des nations à la Guinée. L'attente a été certes longue et acharnée, mais c'est fait. C'est le Royaume du Maroc qui abritera l'organisation de cette énième édition du grand rendez-vous du football africain. L'annonce a été faite ce mercredi 27 septembre, à l'issue d'une importante réunion du comité exécutif de la CAF tenue au Caire, en Egypte.

Un choix logique du Maroc par rapport aux différentes

infrastructures sportives de qualité qu'il dispose, lui permettant de réussir de cette organisation dans moins d'une année. Le Maroc dispose des stades aux normes standards de la FIFA-CAF, dans toutes ses grandes villes, notamment : à Rabat, à Casablanca, à Tanger, à Agadir, à Marrakech et à Fès.

En termes d'hôtellerie, pas de souci. Il y a des hôtels qui peuvent héberger même une délégation de plus de 200 personnes. En tout cas, c'est un pays des grands rendez-vous sportifs. Ce sera la deuxième fois le Maroc abriter l'organisation d'une CAN, après celle de 1988.

L'Algérie s'est retirée de la course

A 24 heures de cette annonce tant attendue, l'Algérie, a adressé officiellement une correspondance à la CAF parlant du retrait de son dossier de candidature pour les phases finales de la CAN 2025 et celle de 2027, car il ne constitue plus une priorité. Avec l'arrivée d'un nouveau patron du football algérien, Derradji affirme que la Fédération de son pays préfère "se focaliser sur l'assainissement du football national, le relancer et s'employer à remporter les titres continentaux partout où ils sont organisés".

Par ailleurs, il y a lieu de noter que c'est depuis le 10 février 2023 que le pays organisateur de la CAN 2025 devrait être connu, parmi les 5 pays qui s'étaient porté candidats pour prendre la place de la Guinée. Il s'agit de l'Algérie, du Maroc, de la Zambie, et le duo Nigeria-Bénin. A l'approche du 10 février, la CAF, pour des raisons qui lui sont propres, avait renvoyé l'annonce du pays désigné à l'assemblée générale électorale de Kigali au mois de mars 2023. Malheureusement ici, la CAF n'annoncera pas ce pays hôte, ni même à l'assemblée générale ordinaire organisée au mois de juillet dernier, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Mais enfin, c'est ce mercredi 27 septembre, que la CAF a éventré le boa.



LUPOPO VEUT SURPRENDRE SEKHUKHUNE À KINSHASA POUR SE QUALIFIER

Le FC Saint Eloi Lupopo s'exprimera à 100%, de sa capacité compétitive contre Sekhukhune, dimanche, au stade de Martyrs, à Kinshasa, en match retour du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la CAF, pour se qualifier au prochain tour, a appris l'ACP, mardi de cette équipe.

«Avec tout ce que nous sommes en train de faire avec l'ensemble de la famille Lupopo, les enfants sont revenus à des meilleurs sentiments, et j'ose croire qu'ils vont s'exprimer à 100%, pour ne pas dire à 200% de leurs capacités compétitive contre Sekhukhume United dimanche, à Kinshasa, pour faire plaisir à la nation et

au peuple congolais », a déclaré, le coach Mohamed Magassouba, après une séance d'entraînement, au stade des Martyrs.

Arrivée samedi soir à Kinshasa, l'équipe s'est reposée la journée de dimanche, avant de reprendre les entraînements lundi après-midi, au stade des Martyrs, en présence de du Vice-président de l'équipe, l'honorable Coco Mulongo. Au match aller livré il y a une semaine en Afrique du Sud, les Cheminots avaient été battus par 3-1.

Pour le coach Mohamed Magassouba, son équipe avait manqué l'état d'esprit lors de ce match aller. «

Mais au regard de ce qui se passe, l'état d'esprit reprend petit-à-petit. La séance d'entraînement s'est déroulée dans une parfaite ambiance, et surtout dans un état d'esprit concurrent ; ce qui est très important. L'état d'esprit est revenu au bon fixe, il y a encore de l'espoir », a indiqué le coach, précisant qu'il n'y a aucun blessé jusque-là, dans son effectif.

EG



LEOPOLDVILLE KINSHASA CAPITALE fête
ses 100 ans
D'hier à aujourd'hui

